

Recrutement des agents techniques à l'Office Togolais des Recettes
L'OTR joue la carte de la transparence P 2

CECO GROUP soutien l'éducation



Don de 1000 tables bancs et des kits scolaires évalué à près de 30 millions de FCFA P 6

Présidentielle 2015 et candidature unique de l'opposition
Jean Pierre FABRE soutenu par de très minuscules partis politiques P 2



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0187 du Mardi 04 novembre 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Billet

La colère populaire et le pouvoir

La colère a beau être mauvaise conseillère quand elle est populaire elle peut mener très loin. De Tunis au Caire en passant par Tripoli et Ouagadougou, il n'y a qu'un pas que la colère est en train de franchir. Si elle franchi ce pas, la colère populaire va faire parler d'elle encore pendant longtemps. Beaucoup trop de gens se diront alors qu'après tout, la colère populaire est un moyen comme un autre d'accéder au pouvoir même pour ceux qui ne se sont jamais préparés à l'exercice de la fonction suprême. De ma fenêtre je vois et j'entends de mes oreilles des gens s'exercer à l'art d'accéder au pouvoir par la voie de la colère populaire.

D'ailleurs à ce sujet, la grande question pour ceux qui pensent au pouvoir, « Pas seulement quand ils se rasent » est bien de savoir comment s'y prendre pour que le peuple pique une vraie colère généralisée.

La colère de deux pelés trois tondus ne suffit pas. Ça ne doit pas non plus être la colère d'une partie seulement du peuple. Ça doit être la colère de tout le peuple et dans un seul et même élan. D'ailleurs les empereurs romains l'avaient vite compris quand ils pouvaient, ils passaient leur temps à donner du pain et des jeux au peuple car se disaient-ils, c'est l'union dans la faim ou l'ennui qui fait les grosses colères populaires. De toutes façons, ceux qui sèment tôt les reformes récolteront des colères modérées si colère il y a. ■

La Rédaction

De Ouaga à Lomé pas de similitude



Blaise Compaoré, Ex Pdt du Faso



Dénis Sassou N'guesso, Congo Braza



Joseph Kabila, RDC



Pierre Nkurunzia, Burundi



Yayi Boni, Benin



Paul Kagamé, Rwanda

Voici le top 6 des Chefs d'Etat africains concernés par la tentation de modification constitutionnelle pour un mandat de plus P 3

CONAPP

Des réflexions enrichissantes sur la nécessité d'un professionnalisme à Kpalimé

Plusieurs patrons de presse une quarantaine pour être plus précis venus des 5 régions économiques du pays, ont échangé durant toute la semaine dernière à Kpalimé sur le professionnalisme dans le journalisme. C'était à la faveur d'un séminaire de réflexion organisé par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP).

Des panels animés par des intervenants de haut niveau venus du Togo du Sénégal et de la France ont permis aux patrons de presse des radios, télévisions, presse écrite et en ligne de se rappeler et de se familiariser avec les exigences du professionnalisme le respect des règles d'éthique et de déontologie. La rencontre de Kpalimé a également été une occasion pour les professionnels des médias d'avoir une meilleure appréhension de la structuration des organes de presse et de la convention collective qui sont des passages obligés pour une émergence de véritables entreprises de presse au Togo. L'avenir de la presse face aux nouveaux outils qu'offre internet a été une préoccupation. Il faut s'adapter pour ne pas disparaître ont martelé les différents communicateurs, bref un autre journalisme pourrait être possible.

A l'issue des 3 jours d'échanges c'est une satisfaction pour l'ensemble des



Table d'honneur

participants. « Nous souhaitons que ces genres de rencontres très enrichissantes se multiplient » a laissé entendre un des patrons de presse. « Il faudra trouver d'autres occasions pour approfondir certains sujets » nous a confié un autre patron d'organe.

Il faut dire que ce séminaire organisé par le CONAPP s'inscrit dans le cadre de son plan stratégique 2014-2015 qui fait une part belle au professionnalisme et à la restructuration des organes de presse. Voilà qui cadre avec certaines recommandations des derniers états généraux de la presse organisés on se souvient autour du thème : « le pari de la professionnalisation ».

Le séminaire de réflexion de Kpalimé intervient après celui organisé à Lomé sur le leadership en entreprise. Une autre activité notamment un atelier photo est prévu le 6 novembre prochain à Lomé. ■

Fab

Présidentielle 2015 et candidature unique de l'opposition Jean Pierre FABRE soutenu par de très minuscules partis politiques

MRC, Santé du Peuple, UDS-Togo, PSR ou encore CDPA, Dieu seul sait combien de togolais se retrouvent en ces partis politiques difficilement identifiables sur l'échiquier politique togolais même à l'aide d'un microscope. Et pourtant ce sont ces partis politiques sur lesquels Jean Pierre FABRE compte pour la présidentielle de 2015. En début de week-end dernier, le fameux conclave déserté par les partis les plus importants a fini par livrer son verdict. Un résultat que tout le monde connaissait déjà.

Peut-on réellement parler d'un candidat unique de l'opposition quand on sait que les partis politiques les plus importants comme le CAR de la Coalition-Arc-En-ciel et l'ADDI du Collectif Sauvons le Togo n'apportent pas leur onction au leader de l'ANC? Face à des multiples candidatures déjà annoncées dans les rangs de l'opposition, on peut tout simplement conclure qu'une fois encore le miracle de la dynamique unitaire n'aura pas lieu. Une véritable chimère pour les militants. Lors de sa dernière sortie médiatique sur RFI le chef de file de l'opposition



reconnaissait que ça devrait être difficile pour l'opposition si elle allait en rang dispersé. Aujourd'hui, il est clair que chacun prendra sa route. Le fait de passer du FRAC en 2010 au CAP en 2015 ne changera rien à la donne. ■

Dick Mensah



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Recrutement des agents techniques à l'Office Togolais des Recettes L'OTR joue la carte de la transparence

Le processus de recrutement des agents techniques de l'Office Togolais des Recettes est dans sa dernière ligne droite depuis la proclamation des résultats du test écrit le vendredi 24 octobre dernier. Afin de mieux éclairer l'opinion publique sur le déroulement des opérations, le Commissariat des services généraux a tenu le mardi dernier une conférence de presse au siège de l'institution. Suite aux échanges, M. Tchodié Kokou Philippe, Commissaire des services généraux a porté à la connaissance des hommes de médias les plus fins détails du processus. Ainsi, sur les 14.000 candidatures initiales, 952 candidats ont été retenus pour passer le test oral final qui se tiendra la semaine prochaine. Ce test, « un peu en contradiction avec celui écrit, sera beaucoup



Tchodié Kokou, Commissaire des services généraux OTR

plus basé sur le contour de la personnalité des candidats que sur leurs aptitudes professionnelles » a-t-il précisé. Il a ensuite rappelé le caractère objectif et transparent du processus : « Depuis son institutionnalisation, l'Office Togolais des Recettes a prôné une politique de transparence totale et de tolérance zéro. C'est sur les traces de cette même

logique que le comité technique de recrutement fonctionne... »

Démarré depuis le mois d'août dernier, le recrutement des agents techniques de l'OTR a enregistré initialement au total 14.000 candidatures ; sa particularité réside dans la simplicité des mécanismes et dans la prise en compte par l'Office de la cherté de la vie. Ainsi, les candidatures sont acceptées sur simples copies des diplômes et attestations ; les légalisations ne seront vérifiées qu'à la phase finale c'est-à-dire lors du test oral de la semaine prochaine. Les critères retenus sont des plus souples. Il suffit d'être titulaire d'une licence dans le domaine spécifié, d'avoir au plus 35 ans à la fin de cette année ainsi que de disposer de la nationalité togolaise. Après étude des divers dossiers, 8395 ont été retenus cumulativement

aux postes souscrits et sur ce chiffre 5458 ont effectué le test écrit qui a fait l'objet des résultats du vendredi passé. M. Tchodié a précisé que les Questions à choix multiples ont été privilégiées lors du test écrit composé selon les références internationales en la matière et que la dernière promotion de l'École Nationale d'Administration a été quasiment retenue pour le test écrit.

Ce processus de recrutement permettra à l'Office Togolais des Recettes de pourvoir à 529 postes soient, 254 agents affectés au Commissariat des impôts, 88 agents au Commissariat de la douane ; les autres candidats retenus seront répartis entre le Commissariat général et les services généraux. ■

Démocrate

De Ouaga à Lomé pas de similitude

Voici le top 6 des Chefs d'Etat africains concernés par la tentation de modification constitutionnelle pour un mandat de plus

On n'est pas au bout du rouleau au Burkina Faso où la situation demeure toujours confuse quelques jours après la retentissante démission de Blaise Compaoré après 27 années passées au pouvoir. Au pays des hommes intègres ce n'est toujours pas l'entente cordiale entre l'armée et les civils sur l'identité de celui qui doit diriger la délicate transition à l'issue de laquelle on devra trouver à travers les urnes un remplaçant à Blaise COMPAORE désormais en exil en Côte d'Ivoire.

Le monde entier, l'Afrique et surtout l'Afrique subsaharienne suivent avec une rare attention ce que certains qualifient de révolution au Burkina Faso ou encore d'un début du printemps noir en référence au printemps du Maghreb il y a quelques années. Un véritable ouragan qui, on se souvient, a eu raison des régimes durs comme celui de Ben Ali en Tunisie, de Mubarak en Egypte et celui Mouammar Khadafi en Libye. Y a-t-il des raisons de croire que ce qui se passe au Burkina peut avoir un effet boule de neige sur le continent ?

Une révision constitutionnelle à l'origine de l'insurrection

Le combustible déclencheur des mouvements insurrectionnels qui a tourné en l'espace de 48 heures la page Blaise Compaoré, a été l'envie d'une modification constitutionnelle pour faire passer de deux à trois le nombre maximal de quinquennats présidentiels. Depuis les années 90 plusieurs pays africains ont entamé un processus de démocratisation avec à la clé des constitutions qui instaurent des régimes



pluralistes et l'élection comme mode de désignation des premiers dirigeants du pays. Dans la plupart des textes fondamentaux on limite les mandats présidentiels à deux au maximum. Les réalités politiques n'étant pas identiques d'un pays à un autre, certaines constitutions connaîtront des toilettes sautant ainsi le verrou de la limitation du mandat présidentiel. Aujourd'hui, le débat autour de la modification des constitutions est d'actualité dans bon nombre de pays où on prête à tort ou à raison, l'intention aux dirigeants en fin de mandat de vouloir travailler à leur maintien au pouvoir, bien que la Constitution de leur pays le leur interdise. Il s'agit de Pierre Nkurunziza au Burundi, Denis Sassou-Nguesso au Congo, Joseph Kabila en République démocratique du Congo (RDC,) ou Paul Kagame du côté du Rwanda.

Le Burkina Faso de Blaise Compaoré était d'ailleurs le pays pilote, un test de

modification constitutionnelle qui finalement provoque un levé de bouclier de la part de la population des hommes politiques et de la société civile. La révolution burkinabè va-t-elle créer une onde de choc sur le continent ?

Un cas de figure différent au Togo

La classe politique togolaise prête une attention particulière à la situation au Burkina Faso; certains dans une imagination très fertile trouve d'ailleurs des similitudes entre le cas burkinabè et celui du Togo. Si dans certains pays cités plus haut il y a des raisons pour une comparaison, le Togo présente un autre cas de figure diamétralement opposé à celui du Burkina et d'autres pays où l'interdiction formelle est faite aux dirigeants de toucher aux constitutions. Les puissances étrangères et les chancelleries sont d'ailleurs formelles là dessus. On se souvient de la dernière mise en garde du

Président américain lors du dernier sommet USA-Afrique à Washington.

Contrairement aux autres pays, la constitution togolaise de la 4e république permet à Faure Gnassingbé de briguer un autre mandat. Le chef de l'Etat n'a donc pas besoin de toucher au texte fondamental pour une quelconque envie d'être candidat à la prochaine élection. Mais qu'à cela ne tienne, l'opposition togolaise et certains partenaires appellent à des réformes auxquelles la constitution togolaise n'échappera pas. Cette volonté de réforme n'est d'ailleurs pas l'apanage de l'opposition mais aussi de l'exécutif qui à l'issue du dernier dialogue avait introduit à l'Assemblée Nationale un projet de loi sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Malheureusement les calculs politiques très vite affichés par des leaders de l'opposition n'ont pas permis à l'aboutissement de ces

réformes. La page des réformes n'est pas tournée même si les chances de sa réalisation avant 2015 s'amenuisent.

Le cas Burkinabè est différent de celui du Togo pour plusieurs raisons : d'abord ce que les burkinabè ont vécu le 31 octobre dernier les togolais ont raté l'occasion de le vivre le 31 décembre 2002 lorsque l'Assemblée Nationale à l'époque avait modifié la constitution pour permettre au chef de l'Etat d'alors de briguer un nouveau mandat bien que la constitution le lui interdisait. Le toilettage de la constitution de la 4e république voté en 1992 n'est pas à mettre à l'actif de l'actuel président.

Là aussi où le cas du Burkina est différent de celui du Togo, c'est que Blaise Compaoré est arrivé au pouvoir en 1987 il y a de quoi pour les Burkinabè de se lasser de 27 années de règne sans partage. Pendant ce temps Faure Gnassingbé ne boucle que 10 ans au pouvoir avec des réformes courageuses qui forcent l'admiration des togolais et des partenaires.

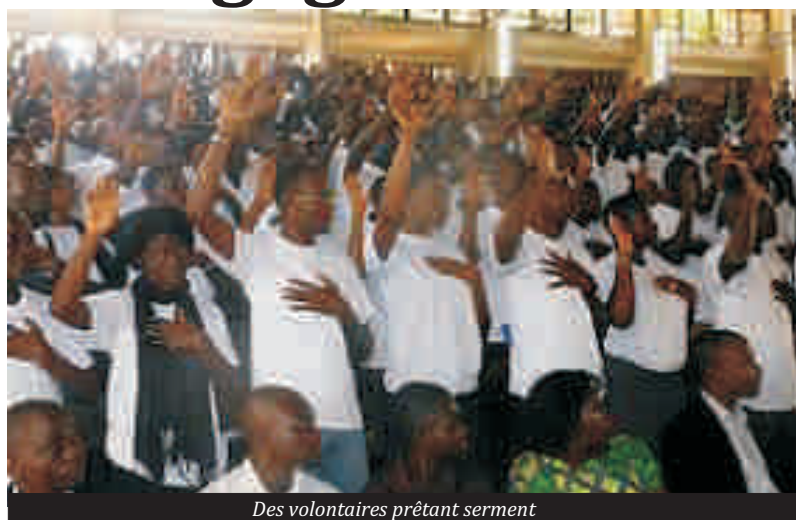
En définitif, chaque pays à ses réalités et l'exemple de révolution au Burkina ne saurait être un modèle à expérimenter dans tous les pays africains. L'exemple du Maroc est édifiant, face à la révolution du jasmin qui balayait tous les régimes au Maghreb, les marocains avaient compris qu'ils ne partageaient pas les mêmes préoccupations et croient en leur roi Mohamed VI qui a entrepris de nombreuses réformes avec plus de Liberté. il était alors contre-productif de se lancer dans une révolution par pure mimétisme.■

P. Fabrice

PROVONAT

Le serment des Volontaires Nationaux : Folklore ou Véritable engagement ?

« Je m'engage en tant que volontaire national à respecter toutes les dispositions et conditions y afférentes. Je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, humilité, neutralité et professionnalisme, et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économique de mon pays. JE LE JURE !!! »



Des volontaires prêtant serment

ce sont là les paroles prononcées en chœur par les volontaires nationaux sélectionnés à chaque vague. Aussi anodines que ces phrases puissent paraître, elles sont le point de départ et tout le « contrat » qui lie ceux qui les prononcent au programme du volontariat national auquel ils font dévotion. Mais, faudra-t-il voir dans cet acte symbolique un cérémonial n'ayant aucune finalité que de marquer sous une forme rituelle le début de la mission du volontaire, ou doit-on l'interpréter comme l'expression d'un authentique engagement de la part des futurs volontaires nationaux ? Quelle est la signification et la portée d'un tel « rituel » pour un volontaire qui part en mission pour son pays ?

Le serment, un « rituel » de passage au Volontariat

Défini comme une affirmation solennelle et codifiée qu'une personne fait par voie orale en vue d'attester la vérité d'un fait, la sincérité d'une promesse, l'engagement de bien remplir les devoirs de sa fonction, le serment permet au candidat ayant postulé au programme

du volontariat national d'accéder au « statut » de volontaire national. Mais pour y accéder, la prestation du serment ne doit pas être observée comme un simple rituel dénué de sens. Martine Segalen (2009) définit le rite comme « un ensemble d'actes formalisés, expressifs, porteurs d'une dimension symbolique. Il est caractérisé par une configuration spatio-temporelle, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens caché constitue l'un des biens communs du groupe. ». Le serment est un rite de passage du citoyen à la qualité de volontaire national, qui comporte plusieurs dimensions.

Le fait pour un volontaire de poser sa main gauche sur sa poitrine et la main droite levée en récitant, tel des versets, ce serment sont le signe de son engagement libre, volontaire pour la cause de son pays qu'il aime de tout son cœur. La main

levée peut être interprétée comme une décision du candidat qui s'est choisi lui-même, un « don de soi » pour le développement socio-économique de son pays, bref, une émanation du sens patriotique. L'autre main sur la poitrine (ou sur le cœur) devrait être vue comme le signe de l'amour, de la fidélité et de la dévotion à sa mission et à sa nation. Ainsi dit, le serment ne se fait pas à la légère. Chaque individu est le gardien de ses propres valeurs. Par le serment, le volontaire proclame solennellement son adhésion à ces valeurs et s'engage également à les protéger. Il s'engage vis-à-vis de lui-même mais aussi à l'égard de ses pairs. Il est tenu par cet engagement à l'égard de la société tout entière.

Le serment, un engagement personnel créateur de droits et d'obligations

Plus qu'une simple parole donnée, le serment est un acte réellement engageant. La parole est un signe invisible et matériel certes, mais les

termes utilisés comme « je m'engage », ou « je jure » sont des termes forts utilisés en un moment spécial et précis ; c'est donc d'abord par ces mots, qui expriment leur volonté et la réalisent que les volontaires nationaux s'engagent. La qualité ou le statut de volontaire est entouré non seulement d'un certain nombre de lois et règlements, mais aussi d'une certaine éthique et d'une déontologie liée à l'exercice de la mission du volontaire. Ce qui entraîne de facto non seulement des droits, mais aussi des devoirs vis-à-vis de lui-même et du programme. En effet, tout volontaire déployé sur le terrain jouit d'un certain nombre de droits, notamment, le droit à une couverture sociale, le droit à une allocation de subsistance, etc. En retour, le volontaire accomplit sa mission pour laquelle il a justement prêté serment, notamment, remplir les tâches que sa structure d'accueil lui confie conformément au cahier des charges, rédiger des rapports périodiques au centre régional du volontariat (CRV) sur l'état d'avancement de sa mission, etc. Sur ce point, il convient de se poser la question de savoir si l'inobservation des devoirs du volontaire peut entraîner des sanctions ? En d'autres termes, le volontaire qui ne remplit pas convenablement sa mission, qui manque à ses devoirs en tant que volontaire peut-il faire l'objet de sanctions ? Dans l'affirmative, quelle serait alors la nature de cette sanction ?

Le serment, un véritable

contrat ou un simple sacerde ?

En matière de serment, les exemples sont légion. Le serment d'Hippocrate que prêtent les futurs médecins constitue une sorte de contrat dont la violation peut être source de sanctions, comme le montre Eric Delassus (2009), « Théoriquement, tout manquement aux engagements compris dans ce serment peut entraîner des sanctions lourdes de la part de l'ordre des médecins ou des tribunaux, principalement l'utilisation du savoir médical à des fins autres que les soins dus aux malades et la violation du secret. ». Egalement, en matière de mariage, le serment qu'échangent les époux engage individuellement leur responsabilité quand ils ne respectent pas la parole donnée.

Ainsi donc, quel serait le sort d'un volontaire qui, après avoir été affecté et prêté serment, refuse de rejoindre son poste, émet des revendications ou quitte délibérément son poste pour faire autre chose que ce pour lequel il a été recruté ?

Nous vous laissons le soin, au vu de l'analyse que nous venons de mener, de trouver la bonne formule pour des citoyens qui, en partant pour leur mission, « jurent d'accomplir leur mission.. », une main levée et l'autre sur le cœur, mais qui, en toute âme et conscience, manquent à leur serment. ■

Anthelme Shakespeare

Vente illicite de carburant

Des conséquences fâcheuses sur les recettes douanières

Le week end dernier, la lutte contre le trafic illicite des produits pétroliers a encore fait une victime à Aneho. Une opération de saisie a donné lieu à des affrontements entre forces de l'ordre et trafiquants. Il faut dire que ce n'est pas la première fois que ces genres d'incidents arrivent et le gouvernement malgré les dispositions mises place avec l'opération entonnoir, a du mal à maîtriser ce trafic

illicite qui a des conséquences très négatives sur l'économie togolaise. Selon des sources proches de l'office Togolais des Recettes (OTR), on parle d'une baisse du volume consommé de 63% des produits pétroliers. Cette baisse est due selon l'OTR à la contrebande. Le Togo est envahi par les deux frontières, le Bénin et le Ghana, en produits pétroliers illicites, les recettes ont connu une chute.

En 2013, les recettes sur les produits pétroliers étaient de 5 milliards le mois, aujourd'hui il est de 2 milliards le mois soit un manque à gagner de 3 milliards de fcfa.

La Rédaction



Intégration sous-régionale Le poste de contrôle juxtaposé de Noépé inauguré

La création des institutions sous régionales a toujours eu pour ambition de faciliter la circulation des personnes et des biens en supprimant les tracasseries douanières rendues possibles par l'existence des frontières. Le village continental voulu par la CEDEAO et l'UEMOA s'est matérialisé ce matin par l'inauguration, ce lundi 03 novembre, du poste de contrôle juxtaposé de Noépé à la frontière entre le Togo et le Ghana, deux pays frères dont l'histoire commune en dit long sur les liens d'amitié et d'échanges qui existent entre eux.

Présents à la cérémonie, les Présidents Togolais, Faure E. Gnassingbé et Ghanéen, John Dramani Mahama n'ont pas manqué de montrer leur satisfaction face à cet ouvrage dont la réalisation a été faite en un temps records.

D'une valeur de 10,3 millions d'euro, soit près de 6,75 milliards de FCFA, ce poste de Noépé facilitera les formalités douanières et commerciales entre le Togo et le Ghana. Symbole d'intégration humaine, ce projet créera, selon les termes de Berlanga Martinez, Ambassadeur de l'Union Européenne, « de la prospérité aux alentours et en même temps aidera à diluer les frontières, frontières ».

Il faut souligner que ce poste de contrôle n'est



Coupure du ruban

pas le seul projet de ce genre réalisé dans la sous-région. En effet, l'ouvrage a été construit sur les ressources du programme régional de facilitation des transports pour l'intégration régionale qui, en particulier a financé 3 postes de contrôle juxtaposés aux frontières, dont le poste de Sèmè-Kraké entre le Nigéria et le Bénin, le poste de Malanville entre le Bénin et le Niger et celui de Noépé. D'autres programmes pour la période de 2014-2020 sont également en cours et permettront d'améliorer la performance de l'Afrique de l'ouest en matière de commerce et d'intégration régionale. ■

La rédaction

Lancement du troisième exercice d'élaboration du rapport ITIE Togo

Chaque année, le Togo publie un rapport qui rend compte de la gestion du secteur extractif. Pour permettre une bonne présentation du rapport selon les nouvelles normes de l'ITIE, le secrétariat technique de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives a organisé un atelier de formation à l'intention des entités déclarantes. Magistrats à la cour des comptes ; responsables administratifs, comptables ou encore trésoriers, ils étaient plus d'une centaine de participants venus de toute l'étendue du territoire à prendre part à cet atelier.

Ces entités ont été outillées dans le cadre de la collecte des informations, les exigences à respecter dans le remplissage du formulaire. Pour le chargé de communication à l'ITIE-Togo Parfait DJIVENOU, tout ce processus vise à concilier les données afin de publier un rapport digne de ce nom. Le Togo est à son troisième exercice a déclaré DJIVENOU ; toutefois il n'a pas manqué de préciser que ce

rapport sera un cumule de deux rapports à savoir un troisième rapport qui va être présenté sur les données de 2012 et un quatrième sur celles (données) de 2013.

Pour l'heure ce sont 37 sociétés couvrant les 99,7% des sociétés extractives du Togo, parmi lesquelles WACEM, BB Lomé, SNPT qui vont remplir le formulaire des déclarations. Le souci étant d'assurer que les paiements effectués vont dans les caisses de l'Etat. Il faut aussi rappeler que les cibles de cet atelier sont ceux qui doivent remplir le formulaire de déclarations au nom des entreprises qui opèrent dans le secteur extractif ou ceux qui font des déclarations au nom de l'Etat Togolais à l'instar de la douane et de l'impôt. Le Togo a fait appel au Cabinet MOOR STEPHENSON pour le lancement de ce troisième exercice. C'est donc un KARIM GHEZAIEL serein représentant le MOOR qui a outillé les entités déclarantes. ■

Charles

BIMOD 228

Biennale de la mode au Togo

Edition 2014

17 AU 23

NOVEMBRE

PROGRAMME:

Du 18 au 20 Nov : ATELIER DE FORMATION

Samedi 22 Nov : GRANDS DÉFILÉS DE GALA
HÔTEL SARAOKWA

22 NOVEMBRE
GRANDS DÉFILÉS DE GALA

HÔTEL SARAOKWA

SINCE 1846

Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique

Célébration des 20 ans de l'UEMOA Un bilan satisfaisant pour le Togo

Le vendredi dernier, la représentation locale de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a organisé une cérémonie commémorative en l'honneur des vingt années d'existence de l'institution communautaire. Au menu, faire un état des lieux des activités de l'Union, voir les avancées dans ce processus d'intégration économique ainsi que la contribution de l'UEMOA au développement du Togo. Dès sa création, la mission assignée à l'UEMOA était de veiller à l'intégration et la solidarité entre les peuples par la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, la construction d'un marché commun et l'harmonisation des législations en matière économique. La mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels communs dans les domaines de l'industrie et des mines, de l'agriculture, de l'énergie ainsi que de tous les

secteurs vivants d'un Etat tel l'environnement, l'enseignement supérieur et la culture, le tourisme caractérise également son domaine de compétence.

Pour répondre à ses défis de taille et les relever, l'Union s'est dotée de politiques et de programmes. Ces divers projets se sont traduits dans l'ensemble des Etats membres. Au Togo par exemple, et comme l'a fort bien souligné le Représentant résident de la commission M. Sanon Jean Gustave, « des projets concrets en matière d'hydraulique villageoise, d'infrastructures routières, d'aménagements hydro-agricoles, de sécurité alimentaire, d'enseignement supérieur, pour en citer que ceux-là » ont vu le jour. L'apport de l'institution au développement du Togo ne s'est pas arrêté à ces projets. L'Union a également aménagé mille hectares de périmètres à des fins agro-sylvo-pastorales et



halieutiques, construit le poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé, réalisé, dans le cadre du Programme d'hydraulique villageoise quatre cents forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans plusieurs régions du pays.

Toutes ces réalisations ont été saluées par le ministre Sémondji Djossou lors de la cérémonie : « L'UEMOA n'est plus aujourd'hui une vue de l'esprit, mais une réalité qui fait

partie du quotidien de nos populations » Il va plus loin en réitérant le ferme engagement du Togo à contribuer à cette entreprise de l'intégration : « Chaque jour qui passe nous donne l'occasion de voir progresser notre ambition commune d'unir notre destin pour relever ensemble les défis du développement au bénéfice de nos populations, dans la solidarité et la complémentarité » L'intégration économique

régionale constitue un moyen efficace afin de réduire les handicaps des pays en voie de développement ainsi que d'accroître leur compétitivité. Souvent caractérisés par une taille réduite de l'économie, l'enclavement, la spécialisation excessive dans la production des matières premières et surtout une disparité des législations et règlements dans le traitement des échanges commerciaux, ces pays ont vraiment besoin des instruments régionaux telle l'UEMOA afin d'éclorre. Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine compte répondre dans la suite de son combat aux défis liés à la formation technique et professionnelle, à l'emploi, à la libre circulation des biens et des personnes et surtout aux défis énergétiques de la sous-région. ■

Démocrate Koudama

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DES PHASES 2 ET 3 DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO

(Lomé, le 29 octobre 2014)



Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées
- les banques

du lancement le jeudi 06 novembre 2014 à 10 heures par la SEGUCE Togo des phases 2 et 3 du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo en l'occurrence :

- la Phase 2 : relative au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneur en MAD et au traitement des véhicules – transfert vers les parcs et sortie ;
- la Phase 3 : relative aux trafics Vrac et Conventionnel.

Nous rappelons que tous les conteneurs à l'import (mise en consommation ou en transit) en sortie complets ou dépotés dans l'enceinte portuaire sont tenus de

respecter les procédures du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE), en l'occurrence l'obtention du Bon A Sortir (BAS) pour quitter le terminal à conteneurs et constat d'enlèvement pour la sortie définitive du port.

Par ailleurs, depuis le samedi 25 octobre 2014 le règlement du Document de Frais Unique (DFU) peut s'effectuer auprès des Banques dédiées (UTB et ECOBANK) avec un chèque unique certifié à l'ordre de la SEGUCE Togo.

Pour tout renseignement, s'adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Rue Gbaga - Quartier Ablogame

www.segucetogo.tg - BP 2024 - Lomé, République du Togo

Tel : +228 22 23 90 00 / 22 20 69 20

CECO GROUP soutien l'éducation Don de 1000 tables bancs et des kits scolaires évalué à près de 30 millions de FCFA



Agbélouvé (Attiho et Avatimé) prouve à suffisance que cette entreprise s'investit à fond dans l'éducation et le social. Ces tables bancs permettront de former 2000 cadres cette année et 200.000 cadres d'ici 10 ans à déclaré le préfet. Toutefois, l'invité d'honneur de cette cérémonie a été le Ministre des enseignements Primaire et Secondaire. Florent MAGANAWÉ dans son intervention a tout d'abord remercié au nom des élèves bénéficiaires, le donateur pour ce geste qu'il vient de faire.

Rassurant les uns et les autres il a laissé entendre que cette initiative non seulement répond aux aspirations du gouvernement mais aussi aux difficultés que rencontrent enseignants et parents. C'est un don qui sera réparti selon les demandes sur toute l'étendue du territoire. Le ministre a également convié les bénéficiaires à en prendre grand

Consommateur de main d'œuvre, l'entreprise CECO GROUP a toujours apporté sa contribution au développement partout où elle s'implante pour ses activités, répondant ainsi aux multiples besoins pressant des populations. Cette année c'est le domaine scolaire qui a été choisi. 1000 tables bancs et des kits scolaires avoisinant 30 millions de francs ont été octroyés aux élèves nécessiteux sur toute l'étendue du territoire. La cérémonie officielle de remise du don s'est déroulée la semaine dernière à Sotouboua siège de ladite entreprise, ville située à 287 km au nord de Lomé. 1000 tables bancs ; des kits scolaires composés de 8000 cahiers de 200 pages ; 16000 cahiers de 100 pages ; des sacs ; des ensembles géométriques et autres ont été remis au ministre des enseignements primaires et secondaires ce 27 Octobre pour une répartition selon les besoins ressentis. Près de 30 millions de francs ont été ainsi déboursés par CECO GROUP pour aider le

gouvernement Togolais à relever le déficit éducatif. Plusieurs personnalités venues de la région Centrale à l'instar des directeurs régionaux, des autorités locales, des parents d'élèves et aussi des élèves ont pris part à cette cérémonie. Prenant la parole, le Préfet de Sotouboua TAKOUDA Blaiza a relevé les réalisations de CECO



GROUP dans la localité et partout ailleurs au Togo. Pour lui, ce don qui s'ajoute au bâtiment de 4 classes au CEG ville 03 ainsi que le Centre Médico Social, et l'établissement scolaire offert à

soin. Le PDG de CECO GROUP AMOUZOU Constantin a laissé la tâche au ministre qui selon lui est le mieux placé pour la répartition des dons. « C'est

l'une des réponses aux sollicitations qui viennent de plusieurs acteurs sur le plan local et national. » Le PDG Constantin de CECO GROUP a aussi promis que l'entreprise sera toujours là aux côtés des autorités pour les appuyer dans leurs efforts. C'est un

CECOGROUP octroie également des bourses aux meilleurs étudiants du Togo. Cette année les meilleurs de chaque faculté ont eu droit aux bourses pour étudier dans les universités occidentales à l'instar du Canada. ■

Charles keyewa Kabey

Une visite guidée en marge de la remise de don



Une série de visites a marqué la cérémonie. Autorités administratives et locales se sont d'abord rendues sur le site espérance où 200 villas destinées à la vente sont en cours de construction. Des villas construites sur des sols argileux : de la technique 100% CECO GROUP qui a suscité la curiosité des autorités. Après la visite du Centre Médico-social de CECO qui prend en charge les malades de tout bord, s'en est suivie celle du site CECO AGRO. Un élevage moderne contenant près de 16.000 volailles (coqs et poules). De là a jailli l'idée d'une possible formation des cadres comme agronomes nationaux si besoin se fait sentir. En matière de projet, l'entreprise envisage mettre sur pied un forage avec l'aval des autorités de la localité.

CECO GROUP est une entreprise de 7 filiales dont CECO AGRO et CECO TRADE. Avec un effectif de plus de 3700 employés, cette entreprise participe à la réduction du chômage au Togo. Il faut rappeler que partout où CECO GROUP s'implante pour ses activités elle répond toujours aux besoins pressant des populations de ces localités sans distinction aucune.

engagement citoyen auquel l'entreprise compte honorer.

Le Championnat de D1 se termine en queue de poisson 8 Clubs boycottent la dernière journée

L'apothéose tant attendue du championnat d'élites togolais n'aura finalement pas tenu ses promesses. Pour cause, le championnat qui devait théoriquement s'achever dimanche lors de la 22e journée a été boycotté par huit clubs. Ces clubs ont décidé de boycotter les stades faute d'avoir eu satisfaction de la Fédération sur un certain nombre de revendications. Ainsi, le champion de la dernière saison et poursuivant immédiat

de Sémassi, Anges de Notsé, AS Douanes, Gomido, Asko de Kara et Gbikinti, membres du Conseil des présidents de clubs de football de première division (CPCF), ont décidé de boycotter cette dernière journée et réclament l'annulation pure et simple de la saison pour, disent-ils, "dénoncer la manière dont les derniers contentieux ont été résolus par la Commission d'homologation de la Fédération togolaise de football (FTF)".



Sémassi de Sokodé, après quinze longues années de disette, a remporté pour sa part

son match face à Agaza (1-0). De son côté, Unisport, l'autre club de Sokodé en lutte pour la relégation, est venu à bout de l'AS Togo Port (1-0). Si l'on s'en tient à ces résultats, Sémassi est le champion de la saison 2013-2014. Cette consécration, si elle venait à être confirmée par la Fédération Togolaise de Football ouvrira la voie de la Ligue des clubs champions d'Afrique aux « Guerriers de Tchaoudjo ». ■

Le Démocrate

MONTÉE EN CHARGE DU
GUICHET UNIQUE IMPORT MARITIME
À PARTIR DE **NOVEMBRE 2014**

Votre plateforme dédiée, sécurisée pour simplifier vos opérations d'Import, Export, de Transit et Transbordement

Trafics import : conteneur, dépotage, transfert en MAD,roulier, vrac, conventionnel

*Rejoignez le
Guichet Unique
au port de Lomé*



Pour tout renseignement
(+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg



SEGUCE
Rue Gbaga
Quartier Ablogame
LOMÉ - TOGO

SEGUCE
TOGO



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo